

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

Le conseil municipal de la commune de CARO, dûment convoqué, s'est réuni le treize octobre deux-mille-vingt-six à 19h30, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Erwan GICQUEL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05 octobre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 14

Présents : Mesdames Cécile DEFONTAINE, Laurence THETIOT, Monique RIAUD, Myriam DAVALO-MALINGE, Huguette COLINEAUX, Marie-Annick DUBOIS et Virginie GUEUTAL et Messieurs Jacques BONNO, Simon RICAUD, Anthony HOUEIX, Gaël LONGUET, Antoine DEMORTIER et Lucas CHEVALIER

Absents excusés : //

Absents : Monsieur Yann PION

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : Madame Monique RIAUD

N°2026-104 – Règlement de fonctionnement des commissions extramunicipales

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du nouveau mandat, il a été décidé de mettre en place des commissions extramunicipales sur des thèmes donnés (affaires scolaires et périscolaires, action sociale, ...)

Ces commissions doivent être structurées et réglementées. A ce titre Monsieur le Maire propose un règlement de fonctionnement dont il donne lecture du projet aux membres du conseil municipal.

Il demande aux membres du conseil de se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire
Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Approuve dans toute sa teneur le règlement de fonctionnement des commissions extramunicipales tel qu'annexé à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Erwan GICQUEL

Monique RIAUD